



Comité de programmation interfonds Massif central du 09 octobre 2019

Compte rendu

Liste des présents :

Stéphanie Giraud, SGAR, représentante du Préfet coordonnateur du Massif central
Sylvain Mathieu, Président du GIP
Emmanuel Ferrand, vice-président de la Région Auvergne Rhône Alpes
Nathalie Delcouderc-Juillard, conseillère régionale de la Région Nouvelle Aquitaine
CGET : Frédérique Gomez, Christian Tournadre, Vincent Juillet, Bertrand Cazal, Christophe RUSS
SGAR : Stéphanie Giraud, Christine Oziol
DRAAF : Nicolas Bernard
GIP : Alexandra Lecomte, Pauline Coste, Pierre-Emmanuel Mélac, Caroline Hannah
CR Bourgogne Franche Comté : Fanny Renaudeau
CR Occitanie : Joëlle Ribard
CR Auvergne Rhône Alpes : Mickael Paut
CR Nouvelle Aquitaine : Véronique Audhuy, Jean-Marie Blanc
CD Allier : Anne Roussat
CD Lozère : Guillaume Delorme

Sylvain MATHIEU ouvre le Comité à 10H10.

Excusés :

Nathalie Prouhèze est excusée car elle est à Bruxelles pour présenter le POI Massif central.
Au niveau élus régionaux, Mme Pouzadoux et Mme Pantel sont excusées.

Sylvain Mathieu présente l'ordre du jour du Comité de programmation :

- I. **Appel à projets Itinérance**
- II. **Préprogrammation FEDER**
- III. **Dossiers du comité de programmation (9 octobre 2019)**
 - POI
 - CIMAC
- IV. **Dossiers prévisionnels pour le comité de programmation de décembre (consultation écrite)**
- V. **Révision CPIER**
- VI. **Questions diverses**

I. Appel à projets Grandes Itinérance 2019

Objectif : itinéraire praticable dans de bonnes conditions ; dotés d'aménagements et d'équipements techniques ; des hébergements de qualité bien répartis sur le parcours et organisés en réseau ; des services adaptés répondant aux attentes des clientèles ; information précise et disponible, actions de promotion, produits touristiques (commercialisation)

AAP lancés : 2015, 2016, 2017, 2019. En 2019, 10 itinéraires ont candidaté (Cf carte sur ppt).

AAP lancé au 1^{er} avril 2019, date de réception des offres repoussée au 15/07 car il y a eu un souci technique sur la plateforme. Auditions début septembre, Comité Technique (CT) le 1^{er} octobre 2019. Aujourd'hui le Comité de programmation doit valider les candidatures retenues par le CT : Bertrand Cazal et Pierre-Emmanuel MELAC présentent tous deux les candidatures :

* GTMC (16,89/20) : Favorable

* Itinérance Tarn (15,22/20) : Favorable

* Cluny - Lyon / Le Puy (15,05/20) : Favorable

* Passa Païs (13,98/20) : Favorable sous réserve de vérification de l'éligibilité des actions liées au tracé éligible, retenu par le Comité de Massif, dans le cadre de la clause de revoyure des itinéraires éligibles aux programmes Massif central.

* Genève – Le Puy (13,58/20) : Favorable

* GR7 (13,54/20) : Favorable mais assorti de 5 recommandations obligatoires : voir PPT et compte-rendu du comité technique. Problème, notamment, sur la mise en tourisme, car elle reste très générale et pas assez axée Massif central : les financements Massif central n'ont pas vocation à financer le fonctionnement régulier d'une structure. Il pourrait être envisagé d'élaborer une convention-cadre avec le maître d'ouvrage pour formaliser les recommandations obligatoires évoquées, sur le même format que les conventions-cadres PPN.

* Saint Guilhem (12,71/20) : Avis favorable assorti de recommandation obligatoire : que le 2^{ème} ½ ETP permette un travail de terrain et d'animation au plus près des acteurs et des partenaires locaux. Il existe des problèmes récurrents de trésorerie pour cette structure associative. Afin de faciliter le financement de l'opération, Pierre-Emmanuel Mélac souhaite proposer à l'association un financement FEDER sur les dépenses de personnel, celles-ci pouvant profiter de certaines facilités au moment du paiement.

* GR4 (10,64/20) : Dossier non recevable en l'état car absence d'un diagnostic sur l'ensemble de l'itinéraire et peu de partenariat mis en place à l'échelle de l'itinéraire. Plutôt à retravailler et à redéposer sur un probable AAP Itinérance 2020.

* Urbain V (10,24/20) : Avis défavorable : projet d'extension sur St-Flour et Clermont-Ferrand en cours => itinéraire non interrégional car positionné sur l'ex région Languedoc-Roussillon uniquement.. Questionnement sur la maturité de la stratégie. Problèmes de trésorerie sous-jacents, pas d'écoresponsabilité ciblée dans le plan d'actions. Possibilité de représenter candidature en 2020. Guillaume Delorme indique que, sans accompagnement, il craint qu'il n'y ait pas de candidature en 2020 pour Urbain V. Les autorités de gestion répondent qu'elles en ont bien eu conscience durant le CT, que cela a été discuté mais que la décision prise n'a pas été celle-ci.

* GR 465 (Non noté) : Dossier non recevable en l'état. Pas de mémorandum, pas de frais de personnel dédiés à l'animation dans le plan de financement.

Points de vigilance FEDER transversaux :

Une attention particulière sera portée sur le respect des règles de la commande publique, et sur l'absence de surfinancement des actions présentées, notamment en ce qui concerne

- D'une part, les études logistiques (transports de bagages, personnes, matériels) prévues dans les plans d'actions de plusieurs itinéraires. Un prestataire existant a été plusieurs fois mis en avant lors des auditions ;
- D'autre part, la mise en place d'observatoire de la fréquentation et des usages, où l'université de Pau a été citée à plusieurs reprises pour mener une telle action.

Les avis détaillés pour chaque itinéraire figurent dans le compte-rendu du comité technique

Sylvain Mathieu demande qui porte les dossiers défavorables :

ICARE et plusieurs communes le long de l'itinéraire.

GR4 : Fédération randonnée pédestre Aura

Urbain V : C'est l'association Urbain V : plateau Aubrac (partie Lozérienne) jusqu'à Avignon.

Pour les 7 candidatures qu'il est proposé de retenir, on note les éléments financiers présentés : Coût total 3,9 M€, pour 3 M€ d'aides publiques dont 1,5 M€ de FEDER.

Jean-Marie Blanc demande que l'on puisse augmenter le taux de cofinancement FEDER, puisqu'il y a une urgence à programmer les crédits européens avant la fin de la période de programmation.

Pierre-Emmanuel Mélac répond que cela n'est pas possible puisque le taux FEDER (40 %) est inscrit dans le cahier des charges de l'AAP Itinérance 2019, validé par le comité de programmation. On ne peut désormais y déroger.

=> Le Comité de programmation valide les propositions du comité technique sur les candidatures présentées.

II. Présentation de la préprogrammation FEDER (cf. ppt)

Caroline Hannah rappelle les chiffres relatifs à la programmation FEDER du jour et les dossiers déposés sur E-synergie :

* Programmation : 7 dossiers proposés dont deux avec avis défavorables, soit 1,8 millions d'euros de coût total.

* En dépôt E-Synergie : 57 dossiers déposés représentant 14,7 millions d'euros de coût total soit 6 millions d'euros de FEDER potentiel, avant instruction.

Après la programmation de ce Comité si avis favorable sur les dossiers proposés, alors le POI Massif central serait à 59% de programmation.

(Nota Bene : un état d'avancement plus global du programme est annexé au présent compte-rendu. Contrairement à ce qui a été annoncé en séance, le comité de suivi en consultation écrite de mi-octobre portera uniquement sur la modification du POI, comme demandé par la Commission européenne lors de la réunion technique du 16/10/19).

III. Dossiers du comité de programmation du 9 octobre 2019

A. POI

- Dossiers présentés
- Reprogrammations/Avenants avec avis du Comité
- Déprogrammations
- Avenant sans avis Comité

Caroline Hannah rappelle avant de débiter la programmation des dossiers FEDER plusieurs points d'attention qui seront faits de manière régulière lors des comités (COFIMAC et Coprog) :

- Cofinancements: Les cofinancements doivent être communiqués à l'autorité de gestion en amont des cofimac (via les FN2 sur Sharepoint ou l'envoi des délibérations) pour que les dossiers puissent être programmés.
- Double-financement: les cas de double-financement concernant les projets présentés en Cofimac sont à signaler par les cofinanceurs en amont ou lors du Cofimac. Il est demandé de signaler les cas de potentiel double-financement lors du tour de table des projets en programmation.
=> Pas de double-financement identifié.
- Plans de financement POI: les plans de financement présentés peuvent contenir des montants proratisés en fonction de l'assiette éligible FEDER. Le montant de certains cofinancements « réels » peuvent être supérieurs aux montants affichés.
- Conflit d'intérêt: Les personnes en conflit d'intérêt doivent se signaler en amont de la présentation des dossiers au comité. Les Co-Présidents les inviteront à sortir de la salle ou ne pas prendre pas au vote des dossiers.

* Questionnements de Jean-Marie Blanc sur le conflit d'intérêt : des explications supplémentaires sont données notamment sur le fait que rien n'était tracé dans les comptes-rendus des comités (COFIMAC ou Coprog).

* Questionnements de Jean-Marie Blanc sur le double financement : il indique qu'il incombe à l'Autorité de gestion (AG) et non pas aux régions ou d'autres. Caroline Hannah met en avant l'évidence de la responsabilité de l'AG par des actions déjà entreprises par les instructeurs du GIP en cas de doute (envoi de mails notamment) mais cette vérification doit être faite sur chaque dossier. Ainsi vu le partenariat mis en place au début par l'Etat et le GIP (ancienne directrice, les chargés de mission en région et les agents du GIP de l'époque), l'appui sur ce partenariat et le travail en bonne intelligence est une des réponses également décidée par l'AG. Les instances (et en premier lieu le COFIMAC) sont un espace d'échange et les techniciens sont en capacité de relever de potentiels risques avec les thématiques qui pourraient se croiser. Il s'agit d'une assurance en plus car l'AG ne dispose pas de réel outil pour s'en assurer. Il s'agit de croiser tous les outils à disposition.

Groupe 1 : dossiers présentés au comité de programmation

Axe 1, Pôles de pleine nature :

- MC0021382 CC Larzac et Vallées : Favorable (*CTE = 327 294. 87, FEDER = 45 822€, CR Occitanie = 83 593€, CD 12 = 60 000€*)
- MC0021570 Mond'Arverne Communauté : Mond'Arverne communauté a décidé la fermeture du centre pleine nature de Pessade, il y a une dizaine de jours, suite à la décision de la commune de Saulzet-le-Froid, sur laquelle est installé le centre, de rejoindre la communauté de communes voisine (Dôme Sancy Artense) au 1^{er} janvier 2020. Cette décision est d'autant plus dommageable que le PPN d'Aydat-Pessade fait figure d'exemple sur le Massif central, et que de nombreux prestataires privés installés depuis la mise en place de cette politique se retrouvent sans structure d'ancrage et voient leurs activités menacés.

Au 1^{er} janvier 2020, Mond'Arverne Communauté n'aura plus la compétence territoriale pour exploiter le bâtiment d'accueil et l'Accrofun bien que toujours propriétaire des équipements. Une réunion s'est tenue le vendredi 4 octobre entre autorités de gestion (FEDER, Etat, Région), CGET et bénéficiaire. Il apparaît que la nouvelle communauté de communes que rejoindra Sauzet le Froid, ne s'impliquera pas dans le PPN Aydat-Pessade car elle porte déjà le PPN Grand Sancy. La commune de Saulzet-le-Froid n'a pas les moyens de reprendre les équipements. Mond'Arverne Communauté a néanmoins marqué son intérêt pour la poursuite du plan d'actions Pôle de pleine

nature, notamment sur la commune d'Aydat. Le principal problème concerne l'Accrofun (parcours de filets dans les arbres) cofinancé par le FEDER, et donc l'exploitation risque de s'interrompre au 1^{er} janvier 2020, ce qui impliquerait un reversement pour tout ou partie du FEDER liés à cette dépense.

Solutions présentées :

- soit accord entre les deux CC est trouvé pour faire perdurer l'exploitation au-delà du 31/12/2019, ce qui reste à ce jour peu probable ;
- soit un gérant reprend l'exploitation pour le compte Mond'Arverne Communauté du périmètre du PPN ;
- soit la Mond'Arverne Communauté sera dans l'impossibilité d'exploiter cet investissement, ainsi en accord avec l'article 71 du règlement UE 1303-2013 modifié Omnibus, la subvention FEDER sera versée au prorata de la durée d'activité de l'investissement financé : concrètement, l'Accro'fun a une durée de vie 5 ans (soit jusqu'à septembre 2020) pour des raisons de sécurité mais aussi pour permettre aux arbres sur lesquels il est fixé grâce à des colliers de serrage, de poursuivre leur croissance. Il ne peut cependant être déplacé, car il est prévu spécifiquement pour le lieu sur lequel il est aujourd'hui installé. Mond'Arverne communauté a précisé lors de la réunion du 4 octobre son intention d'installer un Accrofun neuf sur le site d'Aydat, afin de faire perdurer l'activité, condition sine qua none à un financement FEDER. Ainsi, si l'activité de l'Accro'fun à Pessade devait s'interrompre entre le 1^{er} janvier et septembre 2020, la subvention FEDER pourra être recalculée sur 4 ans et 3 mois.

Ce projet présentant des actions impactant le site de Pessade, et compte tenu des éléments ci-dessus, ce projet est ajourné dans l'attente de nouveaux éléments. Le traitement de la demande de solde FEDER du dossier où figure l'Accro'fun est également suspendu.

Axe 2, Bois

- MC0021761 France Douglas : Favorable (*CTE = 1 192 500€*, *FEDER = 596 250€*, *CR AuRa = 37 793.50€*, *CR BFC = 31 481.76€*, *CR NA = 21 561.73€*) Présenté par Pauline Coste.
Anne ROUSSAT demande les fiches actions car dans les fiches opérations il est indiqué « cf. fiches actions » mais elles n'étaient pas jointes or il s'agit d'un gros budget. Les fiches seront transmises à tous les membres.
- MC0023206 EPCC Bibracte (démonstrateur) : Favorable (*CTE= 57 309.55€*, *FEDER = 28 654.78€*, *FNADT = 14 441€*) Présenté par Christian Tournadre. Sylvain Mathieu ne prend pas part à la discussion car il est administrateur de l'EPCC Bibracte.

Axe 3, Attractivité

- MC0022139 : PETR Lévézou : Favorable (*CTE = 195 121, 25€*, *FEDER = 97 575,63€* *CR Occitanie = 20 000€*)

Reprogrammations/Avenants avec avis Comité (cf. tableau joint)

Sylvain Mathieu demande qui est en conflit d'intérêt => Aucun membre n'est en situation de conflit d'intérêt.

- MC0017517 CA Guéret : Modification du plan de financement : Ajout du financement départemental.

- MC0017245 SMTC : Ajustement du plan de financement (- 21 496,83€ de FEDER) et modification des dates de l'opération.
- MC0010618 CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires PPN : révision à la baisse du coût total, et baisse du FEDER.
- M0016179 Loire Forez Agglomération PPN : Augmentation du cofinancement CD42 et baisse du FEDER
- MC0017750 : CA Bassin de Brive PPN : Prise en compte d'un cofinancement public supplémentaire et baisse du FEDER : question de Véronique Audhuy sur la reprogrammation /déprogrammation FEDER tardive : Pierre-Emmanuel Melac indique que la DETR (qui avait été demandée mais pas encore validée au moment de la programmation FEDER) a été validée en début 2019 donc le FEDER doit être baissé de 40 000€.
- MC0010310 PPN délais non tenus, baisse de 157 769,89€ de FEER reprogrammé sur MC0021348.

Avis favorable pour ces reprogrammations

Déprogrammation (cf. tableau joint)

- MC0006848 Commune de Thizy les bourgs (démonstrateurs) : Non réalisation de l'opération (- 55 000 € de FEDER)

=> Total déprogrammation : -330 000€ FEDER (perte de 76 500 € déprogrammés)

Il est précisé que les crédits déprogrammés sur les projets PPN seront réaffectés sur de nouveaux projets à déposer très prochainement, dans le cadre des enveloppes FEDER individuelles réservées à chaque pôle.

Avenants sans avis Comité :

- MC0017443 Pays de salers (Accueil 2018) = prolongation de 12 mois
- MC0021214 CC Morvan Sommet et Grands Lacs PPN : Prise en compte d'un cofinancement public supplémentaire, pas d'impact sur le FEDER
- MC0009904 Association Mode d'Emplois : Remplacement d'une action et réajustement des postes de dépenses, pas d'impact sur le CTE ou sur le FEDER.
- MC0014442 CA Bassin de Brive PPN : Prise en compte d'un cofinancement public supplémentaire, pas d'impact sur le FEDER

Avis défavorables FEDER (cf. tableau joint)

- MC0023076 Communauté de communes Ouest rhodanien : Projet qui porte sur les travaux et les aménagements nécessaires à la création d'un tiers lieux à Tarare : opérations non éligible au FEDER Massif central , ni à la CIMAC : côté Etat renvoi vers un AAP national en cours, pour la région AURA le projet est soutenu dans le cadre du dispositif Cœur de Ville, inscrit au CPER. Il ne peut donc être rattaché également au CPIER.
- MC00220099 Conseil départemental de la Nièvre : Ce territoire est lauréat de l'AAP Accueillir en Massif central (Cf. CR comité de programmation de Juillet 2019). Mais en raison des dépenses éligibles FEDER dans le cadre de cet AAP et de la proratisation appliquée en

cohérence avec le cahier des charges, l'assiette éligible FEDER pour cette opération est trop faible. Ce territoire demeure lauréat de l'AAP, mais avec un financement FNADT.

B. CIMAC

Etat = 1 092 935.45€

CR = 2 000€

CD = 500€

- D399 EPLEFPA Limoges, CDA 87, CMA 87, CCI 87 : Favorable (CT = 303 945 €, FNADT = 226 476€)
- D413 EPLEFPA de Montravel : Favorable (CT = 277 890€ FNADT = 196 042.80€)
- D454 a et c SIDAM, CDA A23 : CT = 108 853 € FNADT = 87 082€
- D455 Union avicole Bourbonnaise : Favorable (CT = 187 350€ FNADT = 35 000€ CR AuRA = 2 000€, CD 03 = 500€)
- D458 CMA 81 : Favorable (CT = 50 094€ FNADT = 25 047€)
- D470 Centre de développement agroalimentaire Ardèche Le Goût : Favorable (CT = 254 397€, FNADT = 203 518€)
- D508 IPAMAC : Favorable (CT = 159 998 € FNADT = 127 998.40€)
- AAP AVRIL/DRAAF Plusieurs porteurs (voir FO) : Favorable (CT = 256 1983.73€, FNADT = 24 500€ DRAAF = 167 271.25€)

numagri_nom du Projetsporteur principal	autres porteurs le cas échéant	Assiette éligible suite instruction	BOP 149 MC	FIAM	DREAL AURA	Aide publique totale	Taux d'aide publique (pour dossiers financés via)	pour mémoire Fondation Avril (en cours de décision)	Observations
27-11.18-betterave_IA63		25703,08	20000,00			20000,00	77,81%		
27-1A.12-atelier technolAgopgne_CA68		59920,00	49467,41			49467,41	82,56%		
27-19.20 semences localesPrairies natu ComcoStFlour		63629,14	24599,92			24599,92	38,66%	24867,49	
28-18.06-Tourmes du Morvan_PIMorvan		50000,00	24599,92			24599,92	49,20%	24867,49	
28-14.15-Résilience ChangementClim_SIDAM	SIDAM	10456,49	8275,70			8275,70	79,14%	0,00	
	Chambre départementale d'agriculture de Haute-Loire	14732,69	11660,34			11660,34	79,15%		
	Chambre départementale d'agriculture de Haute-Vienne	14742,33	11667,96			11667,96	79,15%		
28-15.59-apiculture en Conzaizilles				16500,00		16500,00		0,00	FIAM en cours d'instruction
27-11.28-ValeHerbe_FermeFigear		17000,00	17000,00			17000,00		0,00	Dossier non retenu dans l'AAP - financement alloué pour initier le rapprochement avec le LIT EHM
26-11.11-Etang_APPLNa								49467,41	
28-16.26-Causse de Lot_PMI								32055,18	
26-15.10-Montagne habitée_PuyMary					8000,00	8000,00		18742,43	
Totaux		256183,73	167271,25	16500,00	8000,00	191771,25		150000,00	

IV. Dossiers prévisionnels pour le comité de programmation de décembre (consultation écrite)

- D454B IADT (les autres porteurs sont passés en programmation ci-dessus : Sidam et CDA23) :
- Société Française des Equidés de Travail(SFET) : Dynamisation élevage équin
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Bourgogne : RIIF
- Conseil départemental de la Nièvre : Accueil Nouvelle population (2019)
- Association Pôle Agroalimentaire Loire : TPMC, compétences alimentaires
- MACEO : Convention d'objectifs2019

V. Révision CPIER

Frédérique Gomez présente les points en cours en ce qui concerne la révision du CPIER :

- Validation de la version V15 avec le partenariat (validation des nouvelles orientations du comité de Massif)
- Version à mettre à la signature des exécutifs (passage en CP)
- Courrier des saisines en cours de signature

Demande de Guillaume Delorme sur futur POI. Sylvain Mathieu précise différents scénarii :

- 1/ Statu quo : POI avec GIP
- 2/ Continuer POI avec AG qui serait une Région
- 3/ ITI : investissement territorial intégré ; chaque région aurait son axe mais coordonné
- 4/ Plus du tout de coordination

Anne Roussat informe que lors du Comité de Suivi FEDER région Aura à Vichy, la Commission européenne était là et le Massif central a été évoqué. Des discussions s'en suivent sur l'urgence de prise de position pour le Massif central entre régions et départements.

Frédérique Gomez propose une discussion informelle entre membres du COFIMAC lors de celui-ci au 13 novembre, vu l'urgence affichée.

Anne Roussat indique que sans ça, l'accord de partenariat se fera sans le Massif central.

Frédérique Gomez tient à signaler que le délai d'accord et de négociation du CPIER sera respecté et n'avait pas connaissance du délai pour le POI.

Guillaume Delorme appuie Anne Roussat et demande à avoir des informations au sujet du programme européen Massif central vu l'importance que cela représente pour les territoires.

Emmanuel Ferrand informe les membres du comité de programmation qu'un comité Etat Région (CER) est prévu fin novembre et que le point sur PAC n'est pas à l'ordre du jour alors que c'est un point important. Anne Roussat souligne la décorrélation entre ces différents points. Emmanuel Ferrand est d'accord mais précise que le Comité Etat région va se cantonner au FEADER uniquement Aucune info concrète sur l'ordre du jour du CER.

Jean-Marie Blanc indique que 2 CER sont prévus : 20/11 sur programmes européens et 21/11 sur les CPER.

Sylvain Mathieu se demande si on ne se pose pas de questions et on commence à travailler dessus ou pas ? Il est indiqué que le GIP ne sera vraisemblablement plus autorité de gestion en 2021.

Emmanuel Ferrand dit que la question de l'enveloppe budgétaire est primordiale : si baisse de l'enveloppe est-ce que ça vaut le coup de continuer ? S'ensuivent des questions à propos du Dégagement d'Office (DO) pour le FEDER en fin d'année. Pauline Coste répond que la consigne reçue est d'attendre la consultation écrite du Comité de suivi qui interviendrait la deuxième quinzaine d'octobre (réunion de travail prévue avec Andréa Murgia, rapporteur géographique de la CE, le 16 octobre 2019) – *[Nota post-réunion du 16/10 avec la CE : le comité de suivi portera uniquement sur la modification du POI. L'avancement du programme est annexé au présent compte-rendu].*

Sylvain Mathieu intervient également sur les évaluations qui sont prévues pour le POI Massif central et demande si elles ont été lancées afin d'avoir une idée sur les pistes à produire pour un futur programme. Emmanuel Ferrand rebondit sur le fait que ces évaluations prendront un an ce qui est tard. *[Nota post-comité de programmation : l'évaluation de mise en œuvre du programme a été restituée en 2018 et le plan d'évaluation du POI prévoit le lancement de l'évaluation thématique d'impact fin 2019]*

Frédérique Gomez souligne qu'il faut d'abord définir les grands enjeux du Massif central également avec l'Etat et le schéma de Massif, mais s'interroge sur le calendrier. Les élus du GIP attendent de l'Etat un pilotage dessus.

Avancement de la programmation Feder



Taux de programmation Feder : 61% -> (24 M€)

(taux de programmation Feder national: 63%)

- **Axe 1 (biodiversité et tourisme de pleine nature): 52%**
 - reste à programmer: 10,62M€ Feder
 - prévisions de programmation: biodiversité/PSE: 2,4M€ + itinérance/PPN: 8,78M€ (estimation haute)
 - resterait potentiellement à programmer: - 0,28 M€

- **Axe 2 (bois): 68%**
 - reste à programmer: 1,4M€ Feder
 - prévisions de programmation: 450 000€
 - resterait potentiellement à programmer: 1,2M€

- **Axe 3 (attractivité innovation): 81%**
 - reste à programmer: 1,9M€ Feder
 - prévisions de programmation: 1M€
 - resterait potentiellement à programmer: 1,3M€

(sur la base de la maquette financière en cours de validation CE)



-> **Tableau de suivi de fin de programmation en construction**

Calendrier

Mi- oct. Comité de suivi en consultation écrite (réserve de performance et maquette financière)

13 novembre : COFIMAC

18-28 novembre : comité de programmation MAAF (engagement crédits)

Décembre : AG du GIP date à définir lors de l'AG du 09/10/2019

10-24 décembre : Comité de programmation en consultation écrite

18 mars 2020 : Comité de programmation

8 juillet 2020 : Comité de programmation

14 octobre 2020 : Comité de programmation

Consultations écrites en alternance si besoin.

SM lève la séance à 13H en remerciant les participants.

Le Président du GIP Massif central,
Vice-Président du Conseil régional de
Bourgogne-Franche-Comté,



Sylvain MATHIEU

Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,

Pour le Préfet
de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation,
la chargée de mission



Stéphanie GIRAUD



Financement Partenariat ME

Axe	Thématique	N° dossier	Bénéficiaire	Titulaire du dossier	Statut	Montant initial (euros)	Montant initial (euros)	Total des subventions	Leur mode de financement	RD	Taux d'ET	Taux de PR	Taux de PR	Taux de PR	Montant	Statut	Aligne	Statut	Mont. FED	Mont. FED	Taux Cotang.	Ind. Cotang.	Taux Ind. Cotang.	Montant initial (euros)	Mont. FED
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC020810	Communauté de Communes du Massif du Sancy	Pôles de Pleine Nature du Sancy Sancy	Opé	Commissariat de animation Dôme-Sancy Arènes - J00001MC0013	497 085,79	809 989,39	76,00%	142 482,13	22,70%	149 475,43	22,44%	8,80	101 127,13	PRADT	ALMA	6A	Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	08/10/2019	F	31/08/2017	Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Par ailleurs, l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	-377 762,00
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC020816	Communauté de communes Cœur d'Aiguille Cévenne et Terre Sauradou	Estimons les Pôles de pleine nature multi-activités - Pôles 1 et 2 - Pôles de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille	Opé		139 980,00	107 860,00	76,99%	86 877,80	30,69%	80 762,80	30,54%	8,00	46 200,00	OCC	CC	Loire	Ouvergne	08/10/2019	F	27/06/2017	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	-46 607,00	
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC020842	Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	Des acteurs, un territoire, un projet fédérateur : la nature, la culture du sport et de la santé	Opé	Brive Tourisme Agglomération - F00001MC0013	112 230,00	73 832,00	65,79%	49 894,00	44,44%	50 236,00	27,04%	5 900,00	34 782,00			CC	Corrèze	Nouvelle Aquitaine	08/10/2019	F	08/09/2018	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	0,00
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC020819	LEONE PIERRE ASSOCIATION FCN	Axe tourisme et patrimoine d'été au sud de la ligne d'axe marketing	Opé		61 708,00	27 834,00	45,10%	4 712,00	14,20%	13 237,00	15,00%	0,00	13 890,00		ALMA	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	08/10/2019	F	12/01/2018	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	-13 800,00	
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC020770	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE SAVOIE	Des acteurs, un territoire, un projet fédérateur : la nature, la culture du sport et de la santé	Opé		801 721,00	508 988,00	63,49%	381 950,00	15,24%	306 340,00	16,99%	0,00	230 714,00	PRADT	NA	CC	Corrèze	Nouvelle Aquitaine	08/10/2019	F	08/08/2019	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	-291 234,00
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC021114	Communauté de communes Mureux Sarreins et Grand Lacs	Affiner le positionnement "activités de pleine nature" de la destination Grand Lac du Mureux	Opé		74 814,00	51 939,00	69,29%	33 994,00	45,44%	6 007,00	9,00%	0,00	58 815,00			NA	Bourgogne-Franche-Comté	08/10/2019	F	14/05/2019	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	0,00	
Axe 2	Bois - Qualification des produits	MC020848	Communauté de l'Yveline Bourg	La transition énergétique : les agriculteurs, les consommateurs et les ressources de base constructives	Opé		0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	PRADT	AURA	NA	Auvergne-Rhône-Alpes	08/10/2019	F	20/10/2018	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	-25 000,00	
Axe 3	Innovation - Ingénierie des territoires d'accueil	MC021748	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS	Wikipédia et Puy-de-dôme 1	Opé		124 834,25	87 832,83	70,39%	87 832,83	70,39%	8,00	0,00%	0,00	87 832,83			CC	Corrèze	Auvergne-Rhône-Alpes	08/10/2019	F	17/10/2018	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	0,00
Axe 3	Innovation - Ingénierie des territoires d'accueil	MC021911	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND QUERET	Animation de la stratégie Accueil-Activités sur le pays de Quérét	Opé		194 930,00	111 934,00	57,48%	97 485,00	50,00%	13 000,00	2,00%	0,00	89 816,00			CC	Corrèze	Nouvelle Aquitaine	08/10/2019	F	17/10/2019	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	0,00
Axe 3	Innovation - Autres actions opérationnelles innovantes	MC020904	Associations Amis et Emplois	RESSAC : Réseau de coopération de services aux entreprises pour améliorer l'attractivité des territoires et la compétitivité des entreprises	Opé		31 748,00	87 812,00	274,99%	47 338,00	49,09%	18 718,00	19,04%	1 753,00	11 000,00	PRADT		CC	Loire	Ouvergne	08/10/2019	F	12/09/2017	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	0,00
Axe 3	Innovation - Autres actions opérationnelles innovantes	MC021749	SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMBINAISON DE LA DOLOMITE ET DE LA CLAYTONITE	Expérimentation de co-financement innovant sur le territoire	Opé		402 000,00	312 000,00	77,61%	199 987,00	11,50%	172 286,00	11,00%	0,00	80 614,00	PRADT		CC	Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	08/10/2019	F	04/04/2019	Avis favorable pour le mois 1 jour de pleine nature à l'est du Massif de l'Aiguille - Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019. Le dossier a été transmis le 02/10/2019 et l'avis de la Commission de programmation a été rendu le 02/10/2019.	-20 386,00
						2 843 216,00	1 729 426,13	60,85%	972 514,24	34,24%	736 912,46	25,78%	8 713,00	71 127,00											

Le Président du CIP Massif central
Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
Préfet coordonnateur du Massif central

Stéphane WATHEU

Pour le Préfet
du département du Rhône
par délégation,
la chargée de mission

Stéphanie GIRAUD



Axe	Thématique	N° dossier	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Opéco	Ligne MIO Utilisées	Coût Total en euros	Total Aides Publiques	Taux Aides Publiques	UE	Taux UE	Total DDFP	Taux DDFP	Poies	Autofin.	Cofinancements Partenariat MIE					
																Etat	Régions	Opéra	Région MIO		
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC0021382	Communauté de communes Lartac et Vallées	Aménagement de la base nautique de la Roque			327 294,87	189 415,00	57,87%	45 822,00	14,00%	143 593,00	44,47%	0,00	137 879,87		OCC	12	Aveyron	Occitanie	
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC0021570	Mond'Arverne Tourisme	Pôle de Pleine Nature Mond'Arverne Aydat-Pessade			77 896,00	51 402,00	65,99%	31 158,00	40,00%	20 244,00	25,99%	0,00	26 494,00		AURA		Puy-de-dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	
Axe 2	Bois - Qualification des produits	MC0023206	Bibracte EPCC	Constitution de chaînes de valeur sur le territoire du Morvan : volet n°1 de mise en place d'un projet et de réalisation d'un « démonstrateur » bois-construction sur la commune de Gloux-en-Gienne			57 309,55	43 085,78	75,20%	28 654,78	50,00%	14 443,00	25,20%	0,00	14 229,77		FNADT		Nievre	Bourgogne-Franche-Comté	
Axe 2	Bois - Positionnement - Lobbying	MC0021761	France Douglas	Développer la filière Douglas : « mobiliser la ressource, valoriser le matériau et son utilisation sur le marché de la construction »			1 192 500,00	713 568,75	59,84%	596 250,00	50,00%	117 318,75	9,84%	0,00	478 933,25		AURA-BFC-NA-OCC		Haute-Vienne	Nouvelle Aquitaine	
Axe 3	Innovation - Ingénierie des politiques d'accueil	MC0022099	DEPARTEMENT DE LA NIEVRE	Favoriser l'accueil de nouvelles populations dans le Morvan			284 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	284 000,00				Nievre	Bourgogne-Franche-Comté	
Axe 3	Innovation - Ingénierie des politiques d'accueil	MC0022139	PETR du Lézou	Lézou, l'identité en fer de lance de la reconquête démographique			195 151,25	117 575,63	60,25%	97 575,63	50,00%	20 000,00	10,25%	0,00	77 575,62		OCC		Aveyron	Occitanie	
Axe 3	Innovation - Autres actions opérationnelles innovantes	MC0023076	Communauté de l'Ouest Rhovannais	Projet de création d'un tiers-lieu dans une ancienne teinturerie à Tarare			1 199 996,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	1 199 996,00				Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes	
							7	3 914 147,67	1 115 057,16	28,49%	799 460,41	20,42%	515 596,75	13,17%	0,00	423 110,94					

Le Président du GIP Massif central,
 Vice-Président du Conseil régional de
 Bourgogne-Franche-Comté,

Pour le Préfet de la Région
 Auvergne-Rhône-Alpes,
 Préfet coordonnateur du Massif central

Pour le Préfet
 de la région Auvergne-Rhône-Alpes
 et du département du Rhône
 par délégation,
 la chargée de mission

Sylvain MATHIEU

Stéphanie GIRAUD